



FACULTÉ
DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Année
Universitaire
2022-2023



MASTER
Mention : « Droit Public »

Droit et Contentieux Publics Approfondis En APPRENTISSAGE

Responsable : Mme TÜRK, Professeur



Master rattaché au laboratoire de recherche du [C.E.R.D.A.C.F.F.](#) (Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal)

Présentation et objectifs

Le Master 2 Droit et Contentieux Publics Approfondis forme des juristes publicistes de bon niveau susceptibles de prétendre à des postes à responsabilité dans l'administration, d'intégrer par concours ou par contrat la fonction publique d'Etat, de passer l'examen du Barreau, d'intégrer un service juridique ou contentieux dans le secteur privé ou public, ou de poursuivre en doctorat de droit public.

En prolongement des enseignements dispensés en Master 1 de « Droit public », ce M2 permet de compléter et d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques en droit public, de parfaire la méthodologie et de stimuler la réflexion des étudiants, grâce à un enseignement favorisant les échanges interactifs. La formation valorise les thématiques fondamentales et d'actualité relatives aux conditions d'action de l'Etat et de l'administration, et offre la possibilité d'une spécialisation sur les divers aspects du contentieux publics, sur les problématiques des collectivités territoriales, sur les enjeux numériques de l'action publique.

Les étudiants sont formés à traiter les questions juridiques relevant du droit public (fonction publique, commande publique, urbanisme, fiscalité, management public), à prévenir et à traiter les contentieux correspondants ; à développer une stratégie contentieuse, à préparer un recours ou bâtir une défense. Ils sont amenés à rechercher et traiter les sources, entraînés à monter un dossier, à formuler un conseil juridique. Ils apprennent à structurer un travail écrit scientifique ou analytique à travers la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage/d'alternance. Ils sont informés et invités à réfléchir et se positionner quant aux enjeux qui animent la réflexion des décideurs publics et des responsables administratifs, aux différents échelons de l'administration.

La formation est modulée, grâce à un jeu d'options, selon deux parcours (collectivités territoriales et contentieux publics). Un module d'anglais juridique et de méthodologie y est assuré ; les dispositifs de professionnalisation y sont renforcés ; une « clinique juridique » y est intégrée.

Insertion professionnelle

Le M2 ouvre aux métiers de la fonction publique d'Etat, grâce à la préparation de concours administratifs catégorie A voire A+ et B (IRA, attaché de préfecture, attaché d'administration centrale ou déconcentrée, administrateur des assemblées) voire de la fonction publique territoriale.

Il mène aussi aux métiers de la justice et notamment au Barreau (préparation du CRFPA avec spécialisation en droit public) et à la magistrature administrative (concours TA et CAA, assistant de justice auprès du tribunal administratif)

Mais aussi aux postes de juristes généralistes en droit public (marchés publics, service contentieux, service administratif et financier, conseil en affaires publiques, aménagement du territoire) dans le secteur privé (entreprises, associations) ou public (préfecture, collectivités territoriales, établissements publics, organisme publics ou para publics).

Il mène aussi aux carrières d'enseignant-chercheur.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « DCPA » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit Public de Nice sur la plateforme e-candidat d'avril à début juin avec résultats mi-juin : <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Étudiants du M1 droit Public de Nice : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants.

Accès aux personnes handicapées.

Préparer le Master en Alternance : RNCP N° 34084

Ce Master est proposé **en alternance** (1 semaine en entreprise / 1 semaine à l'Université), dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les acquis universitaires seront ainsi enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise :

- Tél. +33(0)4.89.15.25.56/04.89.15.25.28

- Web: <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

Maquette du M2 Droit et Contentieux publics approfondis
(sous réserve de modifications)

Description de la formation Semestre 3	Nombre d'heures	Évaluation CC – Contrôle Continu CT – Contrôle terminal	ECTS	Coef.	Enseignants
UE 1 - Droit public approfondi 6					
Transformations du droit public à l'ère numérique	20h	CC		3	Sophie DE CAQUERAY & Pauline TÜRK, Professeur des Universités
Contentieux administratif approfondi	20h	CT – ÉCRIT 03H00		3	Pascale ROUSSELLE, Présidente du TA de Nice
Droit public financier	20h	CT – ÉCRIT 03H00		3	Renaud BOURGET, Professeur des Universités
UE 2 - Spécialisation 6					
Droit parlementaire et pratiques gouvernementales	20h	CC		2	G. BERGOUIGNOUS / S. DE CACQUERAY / P. TÜRK
Actions et Politiques Publiques	20h	CT – ÉCRIT 02H00		2	Bertrand GASIGLIA, Maire de Tourettes Levens
Organisation et réforme de l'État	20h	CT – ÉCRIT 02H00		2	Xavier LATOUR, Doyen de la Faculté de Droit et Professeur des Universités
UE 3 - PPR- Compétences professionnelles (1 option à choisir) 3					
Fonction publique et pratique des ressources humaines	15h	CC		1	Audrey FRANCESCHINI, Attachée territoriale, Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge de l'Administration Générale à la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat David HURON, MCF à Nice Sophia Antipolis
Clinique juridique (option 1)	20h	CC		1	Anne RAINAUD, MCF-HDR Nicolas BEYLS, Magistrat administratif
Procédure Pénale (option 2)	12h	CT – ORAL 10mn + 10mn		1	Maître Cédric PORTERON, Avocat
UE 4 - Ouverture et Langue 6					
Anglais juridique	20h	CC		1	Danielle SULLIVAN, PRAG
Culture juridique et politique	20h	CT – ÉCRIT 01H30		1	Déborah MONSCH, Ingénieure pédagogique Pauline TÜRK, Professeur des Universités
Service Public de la Donnée	10h	CT – ORAL 10mn discussion			Caroline LEQUESNE-ROTH, MCF
UE 5 - PPR Méthodologie 9					
CV et valorisation des compétences professionnelles	5h				Camille HERITIER / Service d'orientation professionnelle
Conférences d'actualité	5h				Gaël NOFRI, Adjoint au Maire de Nice
Méthodologie du rapport de stage, du mémoire de recherche, des épreuves écrites des concours	10h				Pauline TÜRK, Professeur des Universités
Galops des épreuves écrites (Galops de 5h, 4h, 3h, 2h ou 1h, selon type : note de synthèse, note sur dossier, note du rapporteur, rédaction d'une requête, dissertation, cas pratique, questions à réponses courtes, commentaire de texte ou d'arrêt, écritures d'actes).	20h	CC		3	Intervenants diversifiés : Philippe CRESTIA, Bernard COUROUX, François DIEU, Amaury EGLIE-RICHTERS, Pauline TÜRK
TOTAL SEMESTRE 3	245H		30		

Description de la formation Semestre 4	Nombre d'heures	Évaluation CC – Contrôle Continu CT – Contrôle terminal	ECTS	Coef.	Enseignants
UE 6 - Droit public approfondi			3		
Actualités du droit administratif - Droit administratif général - Droit administratif spécial (environnement, domaine public, propriété)	30h	CC		3	Christophe TUKOV, Magistrat administratif, Juge à la Cour nationale du droit d'asile
Contentieux constitutionnel	20h	CC		3	Marc GUERRINI, Professeur de droit public Pauline TÜRK, Professeur des Universités
Contentieux européen	10h	CT – ORAL 10mn + 10mn		1	Julien LEPOUTRE
UE 7 - Spécialisation : (1 option à choisir) Parcours « Collectivités territoriales » ou « Contentieux »			3		
Contentieux de l'urbanisme et de la construction	20h	CT – ÉCRIT 03H00		2	Florence. NICOUD, MCF HDR
Option 1 - Modes non juridictionnels de règlement des conflits	20h	CT – ORAL 10mn + 10mn		2	Marie-Odile DIEMER, MCF droit Public
Option 2 - Institutions locales/ droit des collectivités territoriales	20h	CT – ÉCRIT 01H00		2	Florence CROUZATIER-DURAND, Professeur des Universités
UE 8 - PPR - Compétences professionnelles			9		
Galops méthodologiques (exercices écrits : note de synthèse, dissertation, consultations juridiques, cas pratique, note du rapporteur, QCM, QRC, etc..)	20h	CC		1	Intervenants diversifiés
Pratique et contentieux de la commande publique	20h	CC		2	Vanessa PARDO, Attaché territoriale, Chargée de mission Direction des contrats publics, Métropole Nice Côte d'Azur Simon DABOUSSY, Avocat
Préparation à l'oral (oral des concours, entretiens professionnels, argumentation)	20h	CC		2	Maître Isabelle WILM, Avocate
UE 9 - Approfondissement (1 option à choisir)			3		
Option 1 - Management public territorial / Smart city et urbanisme durable	20h	CT – ÉCRIT 2 * 01H00		2	David HURON, MCF HDR IAE L. PANCAZZI, Avocat
Option 2 - Contentieux fiscal	30h	CT – ORAL 10mn + 10mn		2	Marie-Odile DIEMER, MCF droit Public Philippe LUPPI, MCF-HDR Maître Pierre-Jean CIAUDO, Avocat
Option 3 - Clinique juridique / Procès simulés	20h	CC		2	Anne RAINAUD, MCF à Nice Sophia Antipolis Maîtres A. EGLIE RICHTERS et S. DABOUSSY, Avocats
UE 10 – PPR - Stage ou Mémoire de recherche			12		
Soutenance et Rapport de stage/d'alternance		CT – ORAL 30MN		4	
Grand oral (cours des UE1 et UE7)		CT – ORAL 30MN		2	
TOTAL SEMESTRE 4	180H		30		

Bonus facultatif semestriel : max. +0,25 pt

Au total : 425H de formation

Organisation générale de la formation

Options et parcours :

Un choix d'options est prévu dans les UE 3, 7 et 9, aboutissant à suivre un module renforcé en « contentieux publics » OU un module renforcé en « administration et collectivités locales ».

La validation de l'UE 10 correspond à l'évaluation du rapport de stage d'alternance, et à un grand oral devant jury portant sur les matières des UE 1 et 6.

Evaluations et examens :

Les matières, dans les unités, sont évaluées, selon les cas, dans le cadre d'un contrôle continu ou d'un examen terminal.

Pour les matières évaluées en contrôle terminal, une session d'examens est organisée par semestre.

Une seule session d'examen est organisée. La défaillance à un examen pourra, en cas de force majeure et sur décision exceptionnelle de la commission pédagogique du Master, donner lieu à un examen de rattrapage.

Obtention du diplôme

Le M2 DPCA est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres.

Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Rapport d'alternance

L'étudiant doit rédiger et soutenir un rapport d'alternance dont le sujet est arrêté par l'enseignant référent en accord avec le référent de l'entreprise/établissement où s'effectue l'alternance. La soutenance du rapport a lieu devant un jury composé de deux membres, le Professeur ou Maître de Conférences référent et le référent en entreprise/établissement, éventuellement supplée, en cas d'empêchement, par une personnalité désignée par eux.

Moyens et méthodes pédagogiques

Les méthodes et techniques d'animation utilisées sont des exposés, cas pratiques, mises en situation et procès simulés. L'interaction avec les étudiants, co-acteurs de leur formation, est encouragée.

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Accès via l'ENT dès l'inscription administrative à la plateforme Moodle, aux EDT, aux livres numériques...

Moyens techniques

Salles avec TBI ou Visioconférence, ordinateurs portables à disposition.

Coût de la formation en Alternance

Le coût de la formation en apprentissage est de 8600€.

L'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise ou par l'organisation de service public.

Le coût horaire est de 14€ pour les contrats de professionnalisation

Taux de réussite : 100%.

Taux d'insertion professionnelle : 16.7% en emploi, 50% en études, 33% en recherche d'emploi

Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 point qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat est considéré comme une fraude. ».

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez le service de la Formation Continue –

Tél. + 33 (0)4.89.15.21.50 - Web : univ-cotedazur.fr/formation-continue-2

Pour tout renseignement complémentaire

Faculté de Droit et Science Politique - Bureau des Masters 2 (B. 206) - Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1 : Tél. : + 33 (0)4.89.15.25.38 - Courriel : droit.scolarité.master2@unice.fr - Web : droit.univ-cotedazur.fr